



COMMUNIQUÉ

# [Expert]ises

Spécial aidants

## Protéger et sécuriser les proches de malades

*Le Collectif Je t'Aide entend profiter de la Journée nationale des aidants pour mettre l'accent sur leur précarité et revendiquer un vrai statut de l'aidant.*



© GJA / DR

ILS SONT 11 MILLIONS. Onze millions de Français qui doivent mettre leur vie entre parenthèses pour être aux côtés d'un proche malade, handicapé ou en situation de dépendance. On les appelle « les aidants ». Parmi eux, 58 % ont une vie professionnelle, et la plupart souhaitent

la conserver, mais c'est souvent un parcours du combattant. Selon une enquête Macif/Unaf publiée en 2015, les trois quarts des aidants ont déjà dû s'absenter du travail, hors congés payés, dans les douze mois précédents. L'impact de l'aide apportée au proche est jugé « néfaste » pour leur carrière (58 %), pour leur salaire (54 %) et pour leur santé (67 %). « 75 % des aidants actifs déclarent souffrir de stress et d'anxiété, explique Claudie Kulak, présidente du Collectif Je t'Aide. Plusieurs études montrent que les aidants sont en moins bonne santé que la moyenne des Français, avec un risque dépressif majoré et une espérance de vie diminuée. Mais les difficultés sont également économiques, avec une plus forte exposition au risque de précarité financière. » Avec une vingtaine d'autres associations, Claudie Kulak a initié le Collectif Je t'Aide, à l'origine de la création, en 2010, de la

Journée nationale des aidants (JNA), dont l'édition 2019 a lieu aujourd'hui. Après avoir mis l'accent, l'année dernière, sur la santé des aidants, cette Journée aura pour thème la précarité financière. « Dans le cadre du Grand débat national, nous avons organisé une consultation qui témoigne de leur fragilité, précise Claudie Kulak. 20 % d'entre eux, soit 2 millions de citoyens, connaissent une charge lourde et sont en risque de burn-out. » Absentéisme forcé, gel des rémunérations, blocage des carrières, perte de l'emploi : aux charges liées à la prise en charge des proches s'ajoutent des pertes de revenus qui peuvent être dramatiques au quotidien.

La JNA est l'occasion, pour le Collectif, de porter 22 propositions dans le débat public. En premier lieu, il demande l'instauration d'un véritable statut de l'aidant : « De vraies cotisations retraite, une vraie Sécurité sociale, une vraie reconnaissance, de vrais droits... En quelques mots, une aidante que nous avons interrogée résume ce qu'il faut faire », indique Claudie Kulak. Un premier pas devrait être franchi dans la prochaine Loi de financement de la Sécurité sociale, avec le vote d'une indemnité de 40 euros par jour pour les aidants. « C'est un début, mais ce n'est pas suffisant, prévient Claudie Kulak. Il faut aller plus loin et protéger leur parcours de vie en



**JE t'aide**  
VOS ENGAGEMENTS POUR LES AIDANTS

**Aider**  
ne devrait jamais rimer avec  
**s'épuiser**

Lorsque l'aide devient trop lourde,  
**89%** des aidant.e.s souffrent de  
fatigue morale\*

Mobilisons-nous pour l'avenir et la reconnaissance des aidant.e.s,  
**Signez la pétition sur [associationjetaide.org](http://associationjetaide.org)**

© CJA / DR

\*Enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, DREES, 2018

JOUREES NATIONALES du handicap  
Bénévoles sur [associationjetaide.org](http://associationjetaide.org) pour trouver un événement près de chez vous.  
Médicaments  
L'ÉVALUÉ  
teva

*reconnaisant leur utilité sociale comme économique, en évaluant notamment les coûts évités pour la collectivité grâce à leur investissement. » Créer un guichet unique et simplifier les démarches administratives, sensibiliser le public par une grande campagne d'information, former les professionnels de la santé au suivi des aidants, alléger la fiscalité, multiplier les solutions de répit...*

Le Collectif entend défendre une plate-forme globale et cohérente de revendications « *pour que les aidants puissent mener une vie (presque) normale* ». **Gézabelle Hauray ]**